

NOVEMBRE 2018

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

10h45 : Rassemblement à la Mairie

11h00 : Célébration religieuse

11h15 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts – Chant des enfants de l'École Marcel Pagnol suivi de la remise officielle du drapeau des Anciens Combattants et du vin d'honneur à la Salle Polyvalente



COMMUNIQUE DU PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Un drapeau sur chaque maison le 11 novembre 2018.

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, chaque habitant du Pas-de-Calais est invité à pavoiser sa maison ou son appartement avec un drapeau tricolore pendant toute la journée du 11 novembre 2018.

Cette journée prendra une ampleur particulière dans le Pas-de-Calais, département durement éprouvé par ce conflit. Outre les nombreuses victimes civiles et militaires parmi la population, on dénombrait, à la fin de la guerre, 530 communes touchées dont 186 rasées à plus de 90%, plus de 100 000 immeubles endommagés (dont 1 446 bâtiments industriels, 522 écoles, 235 églises, 171 mairies).

THEATRE DE VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative organise un après-midi théâtre le

Dimanche 25 novembre 2018 à 15h30 à la Salle Polyvalente.

Cette année la troupe du TALC « LES TETES A CLAQUE » est heureuse de vous proposer une comédie intitulée « Petites pipettes & Gros calibres », comédie de Jean-Claude Martineau, mise en scène de Christophe Leroy.

« Julien, chercheur dans un laboratoire, est amoureux d'Emilie, la fille de son patron. Lorsqu'il la demande en mariage, il se fait rabrouer et renvoyer dans son laboratoire en compagnie de ses petites pipettes. Pour soi-disant l'aider, Arthur Lecoq lui adjoint Bernadette Belon comme assistante. Coïncée, prude, zozotante, allergique aux hommes... Malgré l'intervention de sa femme Madeleine, Arthur reste insensible aux sentiments de sa fille. Afin de rendre Julien « intéressant » aux yeux de son mari, Madeleine, aidée de sa belle-mère et de sa fille, réussit à le convaincre d'annoncer qu'il vient de remettre au point l'élixir de longue vie du docteur russe Bogomoletz... »

Une comédie burlesque, une parodie d'espionnage divertissante.

Tarif adulte : 7€. Enfant -12 ans : 5€.

Pré-vente des tickets les samedis 10/17 et 24 novembre à la salle du Caté (à côté de la bibliothèque) de 10h00 à 12h00. Egalement vente sur place le jour de la représentation.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter Vie Associative :

vieassociative.cw@gmail.com

SPECTACLE DE NOEL DE VIE ASSOCIATIVE

Le samedi 15 décembre à 15h00 rendez-vous à la salle polyvalente pour un spectacle de clowns de Dino et Nino ! Ce spectacle est gratuit pour tous les enfants de la commune, ouverture des portes à 14h30.

Friandises et boissons offertes aux enfants

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale avant la fin de l'année. Il vous suffit de vous présenter en Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

RESERVATION REPAS CANTINE SCOLAIRE

Pour rappel : les repas doivent être réservés la veille avant 10h (le mardi pour le jeudi et le vendredi pour le lundi). Vous pouvez annuler et reporter un ou plusieurs repas si vous prévenez le 07.52.60.84.24 la veille AVANT 10h. Tout repas non reporté sera à payer, même en l'absence de l'enfant.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Les rues de Campagne-lez-Wardrecques vont de nouveau se parer de mille lumières au moment des fêtes de fin d'année, et pour garder la tradition quoi de mieux qu'un concours des maisons illuminées. Vous recevrez dans quelques semaines un bulletin d'inscription avec des informations plus détaillées.

LES INFOS DE LA BIBLIOTHEQUE

Horaires : le 1^{er} mardi du mois : le 6 novembre, puis le 4 décembre, le mercredi de 14 h à 17 h, le vendredi de 15 h à 18 h

Un petit rappel pour ceux qui ne le savent pas : la bibliothèque est gratuite et de nombreux livres, documentaires, BD, revues, DVD, CD sont à votre disposition.

Recherche bénévole : vous avez un peu de temps libre et avez envie de vous investir dans la bibliothèque de votre commune, alors rejoignez-nous. En effet nous sommes à la recherche de personnes pouvant nous aider à tenir des permanences

Il n'y a vraiment rien de compliqué et nous serons là pour vous épauler au départ, nous travaillerons en binôme le temps qu'il faudra.

Mail : bibliocw62120@orange.fr

LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT A LA PELLE



Il est rappelé aux riverains que les caniveaux doivent être nettoyés par leurs soins devant leur habitation. Les puisards, les égouts, et les fossés ne sont pas des vides ordures. Malheureusement, on constate trop souvent que l'écoulement des eaux est retardé par les saletés et les touffes d'herbe qui y poussent, les égouts sont parfois obstrués par des feuilles mortes, des tontes de gazons et des objets de toutes sortes.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi : fermé au matin / 14h-17h30

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h – 11h45 / 14h - 17h30

Dimanche : Fermé

NUISIBLES

Suite à la prolifération de rats, il est demandé à chacun de traiter sur sa propriété. Du produit est disponible à la Mairie en quantité limité.

LA FIBRE ARRIVE.....

Pour toutes questions techniques vous devez appeler le 0 800 159 162 ou vous rendre sur le site internet www.capfibre.fr

PROPRIETAIRES-BAILLEURS, C'EST POUR VOUS !

Assurez-vous un investissement rentable et sécurisé.

Avec SOLIHA Pas-de-Calais, louez solidaire et défiscalisez jusqu'à 85 % de vos revenus fonciers !

Nous sommes membres du Mouvement national SOLIHA, 1^{er} réseau associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat. Notre objectif est de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes à revenus modestes. En passant, par notre organisme agréé en intermédiation locative, vous pourriez prétendre à une déduction fiscale de 85 % de vos revenus fonciers bruts si, en plus de conventionner votre bien avec l'Anah, vous nous en confiez la gestion. Nous disposons de la carte professionnelle « Gestion immobilière ». C'est l'Anah qui fixe le montant du loyer maximal à respecter figurant dans la convention, en fonction du niveau des loyers de marché et de la situation géographique des logements. Il existe 3 types de conventionnements : Intermédiaire (loyer proche du loyer libre) ;

Social (loyer modéré) ; Très social (loyer très modéré). En outre, l'Anah octroie, sous conditions, une prime de 1 000 € pour inciter les bailleurs à louer leurs biens en loyer conventionné social ou très social.

SOLIHA propose également à ses clients une garantie VISALE : c'est une assurance impayés qui couvre jusqu'à 36 mois d'impayés (cautionnement gratuit pour le bailleur et le locataire) ; une assurance dégradation immobilières et protection juridique.

N'hésitez plus, contactez le service gestion locative, pour plus de renseignements et voir nos conditions, au 03.21.98.17.21 ou par courriel : iml.62@solihha.fr ou sur notre site : www.solihha-pasdecalais.fr